

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 23 juin 2021

### CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale virtuelle publique s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le mercredi 23 juin 2021, à compter de 16h. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jean Lévesque.

Sont absentes les conseillères : Chantal Gadbois et Marie-France Moquin

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM. Bob Lussier

MME Lucie Dagenais Suzanne Lessard

Monsieur Sergey Golikov, directeur général est présent

Conformément à l'article 156 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été notifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 21 juin 2021 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

#### SUJETS :

1. Adoption de l'avis de convocation
2. Avis de motion au règlement 135-02-2011-10 de gestion contractuelle
3. Levée de la séance

#### **RÉS 094-06-21 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier  
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D': Adopter l'avis de convocation tel que notifié par le manœuvre municipal le 21 juin 2021.

ADOPTÉE

#### **AVIS DE MOTION AU RÈGLEMENT 135-02-2011-10 DE GESTION CONTRACTUELLE**

Je, Lucie Dagenais, conseillère municipale, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté le règlement de gestion contractuelle numéro 143-07-2021 qui remplace le règlement 135-02-2011-10 de gestion contractuelle ;

Le présent règlement vient annuler le règlement 135-02-2011-10 de gestion contractuelle, afin d'y inclure l'obligation de mesures favorisant les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec pour la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg**

**Frelighsburg, le 23 juin 2021**

demande de soumission publique (105 700 \$). Ces mesures s'appliqueront du 25 juin 2021 au 2 juin 2024 ;

Dans le but de respecter les exigences de la loi, un projet de ce règlement est présenté par le maire séance tenante.

**RÉS 095-06-21 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard

Appuyé du conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

---

Jean Lévesque  
Maire

---

Sergey Golikov  
Directeur général